Séance du 23 octobre 2015 à 20h30

Convocation du 16.10.15 affichée le 16.10.15

Conseillers en exercice : 11. Présents : 10. Votants : 11

PRESIDENCE : Chantal DUCOURET, Maire

PRESENTS : Chantal DUCOURET, Gisèle LOZIER, Pierre ANTHOUARD, Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE, Philippe GOHEL, Bruno GUERARD, Delphine QUERY-VALOGNES, Christine ROBINE, Didier LOIR et Julien BERTOT

ABSENT : Daniel LEBEURY a donné procuration à Philippe GOHEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Didier LOIR

AMENAGEMENT DE LA RD901 DANS LE BOURG

Le Maire présente l'avant-projet établi par l'Agence nord-Cotentin du Conseil Départemental ; suite à la réunion du mois de septembre, en présence de Mme Christine Lebacheley, conseillère départementale du Val de Saire.

3 points seront aménagés :

- Une chicane à l'entrée du bourg en venant de St Pierre Eglise
- Un plateau surélevé dans le carrefour de l'église
- Un plateau surélevé devant la mairie. Une chicane n'est pas possible à cet endroit à cause des sorties des habitations.

Les travaux sont estimés à 76 800 € HT, dont 49 530 € HT à la charge de la commune, comprenant aussi l'aménagement des trottoirs, les fourreaux électriques, le busage.

Des subventions seront sollicitées auprès du Département, de la Région (Fonds Européens) et des députés ou sénateurs (réserve parlementaire).

Le démarrage des travaux est prévu en 2017.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE 2014

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport, dont copie a été adressée à chaque conseiller avant la réunion.

Celui-ci sera mis à la disposition du public, aux heures d'ouverture de la mairie.

MOTION DE L'AMF RELATIVE A LA BAISSE DES DOTATIONS

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Tocqueville rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.
En outre, la commune de Tocqueville estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.
C'est pour toutes ces raisons que la commune de Tocqueville soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.
En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

ELECTIONS REGIONALES

Le conseil établi les tours de garde du bureau de vote, pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Mme le Maire présente le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal SDCI, que les conseillers ont reçu avant la réunion et, invite le conseil municipal à en débattre.
Elle apporte des informations complémentaires ; analyse et incidences du schéma pour le nord Cotentin, établi par la Communauté de Communes de St Pierre Eglise.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Considérant que la loi imposant le regroupement des communautés de communes est précipitée et, n'accorde pas suffisamment de temps de réflexion ; notamment concernant les compétences qui seront dévolues à la Communauté d'agglomération et celles qui demeureront à l'échelon communal.
- Considérant la disproportion des communautés de communes du département de la Manche.
- Considérant que la commune de Cherbourg-en-Cotentin sera une commune urbaine et que les communautés de communes actuelles du nord Cotentin sont rurales.
- Considérant que la fusion des communautés de communes entraînera une diminution de la représentativité des communes rurales dans la grande communauté d'agglomération, ce qui donnera à la ville de Cherbourg-en-Cotentin un grand pouvoir de décision pour l'ensemble de la Communauté d'agglomération et donc, une suprématie.
- Considérant la diminution évidente de la proximité des services.
- Considérant que les cantons et arrondissements n'auront plus lieu d'être dans le schéma proposé et, seront donc appelés à disparaître.

Emet un avis DEFAVORABLE au Schéma Départemental de Coopération Intercommunal proposé et, souhaite une fusion de la Communauté de Communes de St Pierre Eglise avec des Communautés de Communes rurales.

REPAS DES AINES

Le repas des Aînés sera préparé par Presqu'île Organisation à Colomby, pour la somme de 32 € TTC par personne ; y compris la présentation des tables et la fourniture du pain et du vin.
Le champagne sera offert par M. et Mme Pol-Roger. Le repas sera servi par trois jeunes filles de la commune.
Pierre Anthouard a créé un fascicule des 25 discours que son oncle, M. Maurice Anthouard, a prononcé aux repas des aînés, lorsqu'il était maire de Tocqueville.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE A TONYC FIT

M. Tony Verlinde, représentant la société TONYC FIT à Teurthéville-Bocage, sollicite le prêt de la salle polyvalente, pour organiser des cours de fitness, du 1er mars 2016 au 30 juin 2017 ; pendant l'indisponibilité pour travaux de la salle de Montfarville.

Le conseil donne son accord, aux conditions qui seront mentionnées dans la convention. Une redevance forfaitaire de 130€ sera versée par l'organisateur. Le conseil donne pouvoir à Mme le Maire pour signer la convention à intervenir.

AFFAIRES DIVERSES

- La commission communication se réunira pour élaborer le prochain bulletin municipal.
- L'Agence Technique des Routes Départementales à St Pierre Eglise sera contactée pour la création sans autorisation par M. Leloup, d'une entrée de champ, route de la Gare, qui occasionne une gêne pour les riverains par temps de pluie.
- Alexis Fouquet a créé, lui aussi sans autorisation, une entrée de champ rue d'Ozeville, ce qui provoque des inondations sur la route.
- Didier Loir propose d'aller chercher jeudi prochain, de l'enrobé à froid pour boucher les nids de poules.
- L'entreprise Agrimouvander n'a pas pu débroussailler une seconde fois les chemins fin septembre. Elle interviendra début novembre.
- La commission travaux se réunira pour déterminer les travaux de voirie prioritaires.
- Pierre Anthouard informe le conseil que les travaux de réfection d'enduits dans l'église, commenceront la semaine prochaine ; des bénévoles viendront déplacer le confessionnal puis les stalles. Il a confectionné une nouvelle crèche en bois, qui sera installée pour Noël. Il suggère l'installation d'un panneau d'information sur Alexis de Tocqueville et d'indiquer l'emplacement de sa tombe. Le 17 octobre, juste avant la conférence de Mme Perrot sur la guerre 14-18 dans le Val de Saire, a été signée la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.
- Les pattes de fixation des chauffages de la salle, qui étaient trop faibles, ont été changées gracieusement par Wilfrid Ducouret.